RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël CHAPPUIS, maire.

Numéro de délibération : **2025-6**	**Objet : Vote d'une subvention à l'association CERCLE GERVAISIEN dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Victor-Auguste POULAIN**

Date de la convocation : 23/01/2025
Nombre de conseillers en exercice : 23
Secrétaire de séance : Catherine BONY, adjointe au maire
Auxiliaire de séance : Elisabeth MATIB

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
Jean-Noël CHAPPUIS		
Isabelle JALLAIS-GUILLET		
Pierre HERRAIZ		
Françoise BAILLY		
Christophe BRUNET		
Catherine BONY		
Patrick MARTEAU		
Arthur SWORTFIGUER		
Pascal NOURRISSON		
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
Pierre LEVAVASSEUR		
	Claudie NUNES	Isabelle JALLAIS-GUILLET
Mireille DUFAU		
Sonia DANGLE		
	Laëtitia CHAUMONT	
Violaine COROLLER		
	Jamal IDZIM	
Matthieu LACOTTE		
Patrice COUVRAT		
Sylvie FAILLAUFAIX		
Caroline BARBOSA-BRINET		

Exposé des motifs

L'association gervaisienne CERCLE GERVAISIEN héberge un grand nombre de clubs proposant différentes activités aux usagers de la commune : les doigts agiles (couture, tricot, crochet, broderie...), le patchwork, les rencontres florales, les rencontres poétiques, le dessin, la peinture, l'utilisation du smartphone, la marche et dernièrement Les Amis de Victor-Auguste POULAIN qui rassemblent d'anciens cadres de l'entreprise Chocolat POULAIN.
Ce club souhaite fêter le bicentenaire de la naissance de Victor-Auguste POULAIN, né le 11 février 1825 à Pontlevoy (41) et créateur de la Chocolaterie POULAIN à Blois en 1848.
Les manifestations prévues sur la commune sont : 1 grande exposition, 3 conférences, 2 projections de films. Des animations sont également prévues auprès des enfants des écoles, de l'accueil de loisirs et du Cap'Ados.
La commune de Saint-Gervais-la-Forêt souhaite soutenir l'organisation de ce bicentenaire de la naissance de Victor-Auguste Poulain, entrepreneur emblématique de la ville de Blois, dans un souci de valorisation du patrimoine local, de développement de l'attractivité culturelle et touristique du territoire et de soutien au dynamisme associatif.
Cet événement contribue également à l'éducation et à la transmission de l'histoire locale auprès des jeunes générations, tout en générant des retombées économiques pour les acteurs locaux.

Visas juridiques

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29 ;

Considérants

Considérant l'importance de valoriser le patrimoine local et de soutenir les initiatives culturelles et historiques ;
Considérant le rôle éducatif et pédagogique de cet événement auprès des jeunes générations ;
Considérant les retombées économiques et touristiques attendues pour la commune de Saint-Gervais-la-Forêt ;
Considérant le dynamisme associatif et la cohésion sociale que cet événement peut engendrer ;
Considérant la demande de subvention formulée par l'association du CERCLE GERVAISIEN pour l'organisation du bicentenaire de la naissance de Victor-Auguste POULAIN ;
Considérant que M. Pascal NOURRISSON en qualité de membre de l'association CERCLE GERVAISIEN ne participe pas au vote de la délibération ;

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20250203-DEL2025-6-DE
Date de réception préfecture : 03/02/2025

Décisions

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

- ***approuve le versement d'une subvention de 1000€ à l'association du CERCLE GERVAISIEN pour l'organisation du bicentenaire de la naissance de Victor-Auguste POULAIN,***
- ***dit que la dépense sera imputée à l'article 65748 du budget primitif 2025,***
- ***autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.***

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 03/02/2025
Publié le 03/02/2025

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
Le 30/01/2025
Le maire,
Jean-Noël CHAPPUIS

la secrétaire de séance,
Catherine BONY

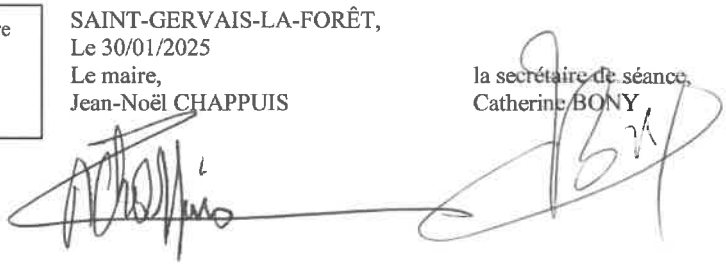

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20250203-DEL2025-6-DE
Date de réception préfecture : 03/02/2025